

## **2D2MI**

**Société par actions simplifiée au capital de 15 000 €**

**351 rue des Carriers – 85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE**

**919 856 641 RCS LA ROCHE-SUR-YON**

### **PROCES-VERBAL**

#### **DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 16 JUIN 2023**

Le 16 Juin 2023, à 17 heures, les associés de la société 2D2MI se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Est présente :

La société DBRAT représentée par Monsieur David BRISSEAU, détentrice de 12 000 actions,

Total des parts sociales des associés présents ou représentés : 12 000 actions sur les 15 000 composant le capital social.

La société HOLDING VALLEES a été régulièrement convoquée et est excusée.

Monsieur David BRISSEAU préside la séance.

La feuille de présence, certifiée sincère par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoirs possèdent la majorité requise pour pouvoir délibérer.

En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Puis le Président de séance déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée, faite par lettre simple transmise par mail, et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination du Président;
- Transfert du siège social ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RESOLUTION**

En conséquence de la démission de Monsieur David, Georges, Louis BRISSEAU, né le 22 août 1985 aux SABLES D'OLONNE et demeurant 14 rue de la fontaine à BREM-SUR-MER (85470) l'Assemblée Générale procède à la nomination du nouveau Président.

Monsieur Richard CAILLAUD, né le 10 décembre 1987 à CHOLET (49), de nationalité française, demeurant 69 rue de la Bonne Vierge – 85100 LES SABLES D'OLONNE est nommé Président de la société sans limitation de durée, par l'Assemblée Générale.

Monsieur Richard CAILLAUD est, conformément à l'article 16 des statuts, investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société dans les limites de l'objet social et des pouvoirs expressément dévolus par la loi et les statuts à la collectivité des associés.

Monsieur Richard CAILLAUD accepte les fonctions de Président et déclare n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

*Cette résolution est adoptée par 12 000 actions sur les 15 000 composant le capital social*

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide de transférer le siège de la société du 351 rue des Carriers à TALMONT-SAINT-HILAIRE (85440) au 351 rue des Carriers à TALMONT-SAINT-HILAIRE (85440), rétroactivement à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023.

En conséquence de la décision du transfert du siège social, l'article 4 des statuts est modifié ainsi qu'il suit : « Le siège social est fixé : 287 rue des Carriers – 85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE ».

*Cette résolution est adoptée par 12 000 actions sur les 15 000 composant le capital social*

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

*Cette résolution est adoptée par 12 000 actions sur les 15 000 composant le capital social*

\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 18 heures 30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Fait à TALMONT-SAINT-HILAIRE

Le 16 juin 2023

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized initial 'B' followed by a long horizontal stroke.